



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU ROCHER-PERCÉ
VILLE DE GRANDE-RIVIÈRE

AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2024

AVIS EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE :

QUE Lors de la séance ordinaire du 11 décembre 2023, le conseil municipal de la Ville de Grande-Rivière a adopté, conformément à l'article 319 de la Loi sur les cités et les villes (chapitre C-19), le calendrier des séances ordinaires de l'année 2024.

Les séances se tiendront en la salle Gage Clapperton, au 108 rue de l'Hôtel de Ville, le deuxième lundi de chaque mois, à l'exception des séances d'octobre et novembre qui seront le deuxième mardi du mois, en raison des jours fériés du lundi de l'Action de Grâce et du Jour du Souvenir, et débuteront à 19 h 30 les :

8 janvier	8 avril	8 juillet	15 octobre
12 février	13 mai	12 août	12 novembre
11 mars	10 juin	9 septembre	9 décembre

Donné à Grande-Rivière, ce 13^e jour du mois de décembre 2023 (13-12-2023)

Sandrine Bisson-Hautcoeur
Sandrine Bisson-Hautcoeur, Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

**CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR
L'ANNÉE 2024**

~~~~~

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Sandrine Bisson-Hautcoeur, greffière de la Ville de Grande-Rivière,  
certifie sous mon serment d'office que j'ai publié et affiché l'avis public ci joint  
conformément à la loi le 13<sup>e</sup> jour de décembre 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 13<sup>ième</sup> jour de décembre 2023

*Sandrine Bisson-Hautcoeur*  
Sandrine Bisson-Hautcoeur, greffière  
Ville de Grande-Rivière